



Comprendre le parcours de l'élaboration d'une loi : Quiz et jeu de rôle.

publié le 23/08/2024

Descriptif :

Proposition de séquence permettant aux élèves de comprendre le trajet d'élaboration d'une loi pour illustrer les rôles respectifs de chaque institution. Après avoir travaillé sur le fonctionnement du parlement, les élèves étudient un projet de loi fictif sur la lutte contre le réchauffement climatique et reconstitue une commission parlementaire et une séance publique sous forme de jeu de rôle.

Sommaire :

- Contexte et objectif de la séquence
- Modalités de mise en oeuvre
- Déroulement de la séquence

Comprendre le parcours de l'élaboration d'une loi

● Contexte et objectif de la séquence

○ Contexte

Cette séquence s'inscrit dans le programme d'EMC de Troisième.

- Extrait du programme d'EMC en vigueur jusqu'en 2026 :

" **Construire une culture civique**

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique. [...]

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes. [...]

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation."

- Extrait du nouveau programme d'EMC entrant en vigueur en 2026

" **Troisième : Faire vivre la démocratie**

Attendus et objectifs :

La troisième, dernière année du cycle 4, offre une vue synthétique de la vie démocratique, dans une approche permettant de montrer comment les institutions de la République sont vivifiées par les débats qu'elles rendent possibles et qu'elles encadrent. Elle permet en outre de souligner que la vie démocratique repose essentiellement sur l'engagement effectif des citoyennes et des citoyens dans la vie économique, sociale et politique. La démocratie est ainsi envisagée comme un idéal atteindre et non comme une réalité figée et immuable. Il en résulte que chaque citoyen peut agir et participer à la vie de la démocratie.

Les règles du jeu démocratique (6 à 8 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Constitution	<ul style="list-style-type: none"> La Constitution, norme juridique fondamentale, garantit les droits et libertés, détermine la séparation des pouvoirs, ainsi que le contrôle de l'action du gouvernement par le Parlement ; la Constitution de la V^e République fait référence à d'autres textes qui ont une valeur constitutionnelle (DDHC, préambule de la Constitution de 1946, Charte de l'environnement) ; 	Montrer comment fonctionnent les institutions : <ul style="list-style-type: none"> à partir d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), mettre en évidence l'indépendance de l'autorité judiciaire et la garantie des droits et libertés ; à partir d'un exemple concret, suivre le trajet d'élaboration d'une loi pour illustrer les rôles respectifs de chaque institution ; se pencher sur le travail d'une commission d'enquête parlementaire.
Séparation des pouvoirs et laïcité de l'État (vue en 6 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> elle affirme que la République est laïque, ce qui signifie que l'autorité politique est indépendante des autorités religieuses. Toutefois, ces dernières peuvent participer au débat public dans les limites fixées par la loi (art. 35.1 et 36.3 de la loi de 1905) ; 	A partir de textes constitutionnels, montrer qu'il n'y a aucune référence religieuse dans le lien qui unit l'autorité politique à la Nation.

Extrait du BO Programme EMC 3e 2026

o Objectifs

- ▶ Comprendre comment fonctionne l'élaboration d'une loi en France ;
- ▶ Connaître les deux institutions que sont le Sénat et l'Assemblée nationale ;
- ▶ Connaître la fonction d'un sénateur et d'un député.
- ▶ Comprendre ce qu'être citoyen et les principes d'une démocratie.

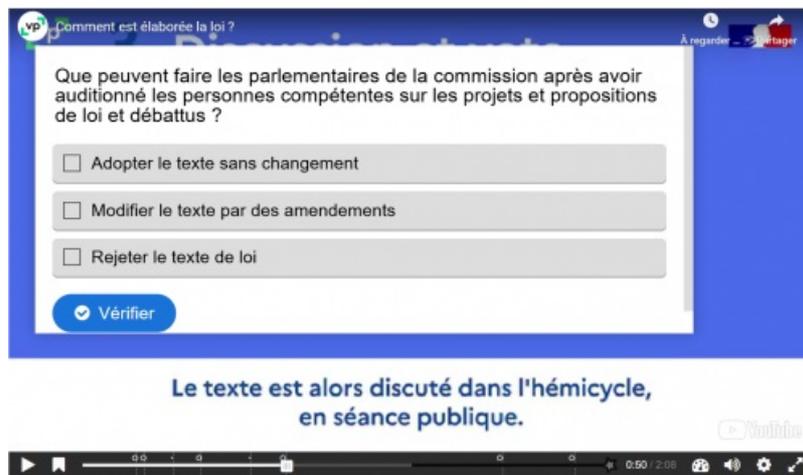
● Modalités de mise en oeuvre

- ▶ Niveau éducatif : 3e
- ▶ Durée : Trois heures
- ▶ Ressources numériques utilisées :
 - [Logiquiz et Digiquiz de LaDigitale](#) 
 - [Digistorm de LaDigitale](#) 
 - Messagerie de l'ENT Neo.

● Déroulement de la séquence

o 1ère séance : Comprendre le parcours de l'élaboration de la loi

Dans un premier temps, les élèves découvrent comment fonctionne l'élaboration d'une loi. Pour cela, à l'aide des tablettes, ils écoutent à leur rythme une vidéo de "Vie Publique " sur L'élaboration de la loi sur laquelle ont été rajoutés des quiz grâce à la fonction "interactiveVidéo" dans le contenu H5P de Logiquiz.



Capture d'écran de la vidéo interactive

[Lien vers la vidéo interactive](#) (HTML de 1.6 ko)

Lien vers la vidéo interactive pour comprendre l'élaboration d'une loi

Après avoir réalisé tous les quiz, les élèves demandent une fiche bilan à remplir à leur professeur.



Schéma à compléter : les étapes de l'élaboration de la loi

[les_etapes_de_l_elaboration_de_la_loi_1](#) (PDF de 2.1 Mo)

o 2eme séance : Le jeu de rôle (1 heure)

Le jeu de rôle se fait en quatre moments :

1. Reconstitution de la commission permanente du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
2. Reconstitution d'une séance publique : Examen et vote du texte de loi à l'Assemblée nationale ;
3. Reconstitution d'une séance publique : Examen et vote du texte de loi au Sénat.
4. Navette parlementaire.

• 1er moment : La commission permanente (1 heure)

En amont de la reconstitution, le professeur distribue les rôles aux élèves :

- o Un président ;
- o Un rapporteur ;
- o Deux représentants des secteurs énergétiques et industriels ;
- o Deux membres d'associations écologistes ;
- o Deux experts scientifiques sur le climat ;
- o Le reste des élèves sont membres de la commission permanente.

Une carte leur est distribuée afin de s'appropriier leur personnage ainsi que le projet de loi fictive sur la lutte contre le réchauffement climatique.



Exemples de cartes- Jeu de rôle Parcours de la loi

[cartesjeu](#) (PDF de 1.6 Mo)

Ils doivent étudier ce projet de loi à la maison et réfléchir à leurs arguments. Les arguments peuvent être également travailler dans le cadre des autres disciplines puisque ce travail s'inclut dans l'EPI : CITOYENNETE et LUTTE CONTRE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

Leurs travaux sont déposés sur l'ENT du collège afin de laisser le temps au professeur de vérifier le sérieux du travail et de les corriger avant le débat.

En classe a lieu la reconstitution de la commission.

Les élèves s'appuient sur leur carte « jeu de rôle » et les arguments qu'ils ont préparés.

Cette commission va :

- ▶ Auditionner les personnes compétentes sur le projet : industriels, associations écologistes et experts scientifiques
- ▶ Procéder à des amendements ;
- ▶ Voter l'ensemble du texte.

Le rapporteur va présenter le texte qu'il a étudié article après article.

Le président veille au bon fonctionnement de la commission. Il planifie les auditions et gère les désaccords. Il encadre le Rapporteur et présente des conclusions.

Les autres membres participent aux débats, proposent des amendements, participent aux auditions. Ils votent.

Une fois que la commission a adopté le texte, elle est présentée en séance publique.

- **2eme et 3eme moments : Examen et vote du texte de loi à l'Assemblée nationale et au Sénat (1 heure).**

En amont de la reconstitution, le professeur distribue les rôles aux élèves :

- - Président (e) de l'Assemblée nationale ;
 - Président (e) du Sénat ;
 - Le ministre de l'Écologie ;
 - Le rapporteur de la commission ;
 - Les députés (la moitié de la classe) ;
 - Les sénateurs (le reste de la classe).

En fonction de leur rôle, un petit travail écrit leur est demandé à la maison qu'ils doivent déposer sur l'ENT afin de laisser le temps au professeur de vérifier le sérieux du travail et de les corriger avant le débat.

En classe a lieu l'examen et le vote du texte de loi à l'Assemblée nationale (30 minutes)

Jeu de rôle :

- - Président (e) de l'Assemblée nationale ;
 - Le ministre de l'Écologie ;
 - Le rapporteur de la commission ;
 - Les députés ;
 - Les autres élèves observent.

Ouverture de la séance par le ou la président (e) de l'Assemblée nationale, lecture de l'ordre du jour.

- ▶ Discussion générale

Le ministre de l'Écologie parle de son projet de loi : sa philosophie, ses objectifs.

Le rapporteur fait son rapport.

Débat général : interventions des députés, réponse du ministre et du rapporteur

- ▶ Examen article par article

Le rapporteur présente les Articles du projet de loi et les amendements proposés. Il explique le contenu des articles, les modifications apportées par la commission, et les raisons des changements ou des ajouts. Il défend les amendements adoptés en commission et répond aux questions des députés sur les articles en discussion. Comme le projet de loi est un texte gouvernemental, le ministre concerné (ou un représentant du gouvernement) peut intervenir pour présenter les objectifs du texte, expliquer les articles, et défendre la position du gouvernement sur les amendements. Il répond également aux questions des

députés et clarifie les intentions du gouvernement concernant les articles et les amendements.

► Détermination du Texte Final

Après l'examen de tous les articles et amendements, le texte final du projet de loi est soumis à un vote global. Les députés votent pour ou contre l'ensemble du texte, incluant les modifications apportées en séance.

Si une majorité de députés se sont prononcés pour le texte, il est adopté, et il part au Sénat.

Le professeur prend le temps de modifier le projet de loi par écrit et de le mettre à disposition des élèves en amont.

Puis a lieu l'examen et vote du texte de loi au Sénat (30 minutes)

Jeu de rôle :

- - Président (e) du Sénat ;
 - Le ministre de l'Écologie ;
 - Le rapporteur de la commission ;
 - Les sénateurs ;
 - Les autres élèves observent.

Etude du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale de la même manière. Modifications pas les sénateurs.

○ 3eme séance : La navette parlementaire et le questionnaire final

- 1er moment : La navette parlementaire

Le professeur prend le temps de modifier le projet de loi par écrit et de le mettre à disposition des élèves en amont.

Retour à l'Assemblée nationale.

Jeu de rôle :

- Président (e) de l'Assemblée nationale ;
- Le ministre de l'Écologie ;
- Le rapporteur de la commission ;
- Les députés ;
- Les autres élèves observent.

► Présentation des Modifications : Lors de la séance publique, le rapporteur présente les modifications apportées par le Sénat et les recommandations de la commission. Un débat s'ensuit, où les députés peuvent exprimer leur avis sur les changements.

► Intervention du Gouvernement : Si le texte est un projet de loi gouvernemental, un ministre ou un représentant du gouvernement intervient également pour défendre la position du gouvernement sur les modifications proposées par le Sénat.

► Examen article par article, amendements.

► Vote sur les modifications, vote global.

- 2eme moment : Le questionnaire final (30 minutes).

Le temps imparti pour cette séquence n'étant pas extensible, le jeu s'arrêtera après une première navette. Mais pour s'assurer que les élèves ont bien compris la fin du parcours de la loi, un quiz en plénière est prévue t réactive les informations vues lors de la 1ere séance. C'est un moyen ludique de terminer la séquence mais néanmoins riche en réactivation et mémorisation.

Ce quiz est réalisé avec Digistorm. Les questions sont projetées à la classe et les élèves répondent à l'aide de tablettes ou de leur téléphone.

Si la navette dure trop longtemps que se passe-t-il ?

A	La loi est adoptée	0 0%
B	Le gouvernement peut convoquer une commission mixte paritaire	0 0%

SUIVANT

1 **QUITTER**

Exemple de question projetée

Il est possible de récupérer les questions du quiz, en important le fichier suivant dans Digistorm :

[bilan_questionnaire](#) (Zip de 1.2 ko)

- **Compétences disciplinaires :**

- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.

- **Compétences du CRCN** mises en œuvre par les élèves :

▶ [CRCN : consulter le tableau avec une entrée par compétence](#)

- Environnement numérique
 - Évoluer dans un environnement numérique

- **Compétences du CRCN-Edu** mises en œuvre par l'enseignant :

▶ [CRCN-Edu : Domaines et compétences](#)

- Ressources numériques
 - Sélectionner des ressources
 - Concevoir des ressources